



Le 10 juin 2021

Objet : Informations pour les parents et membres du personnel – cérémonies de remise des diplômes et bal de finissants – mise à jour n° 17

Chères familles et membres du personnel de la CSSWL,

Les annonces faites par le premier ministre Legault cette semaine au sujet des mesures sanitaires à l'échelle provinciale nous amènent à faire diverses mises à jour.

PORT DU MASQUE DANS LES ÉCOLES

- **Tous les élèves** peuvent retirer leur masque de procédure dans la salle de classe.
- Le port du masque n'est pas obligatoire à l'extérieur.
- **Les élèves de 5^e et de 6^e année et les élèves du secondaire doivent continuer à porter le masque de procédure dans les aires communes de l'école et dans l'autobus.**
- Les élèves de la maternelle 4 ans jusqu'à la 4^e année ne sont en aucun temps obligés de porter le masque.
- **Les élèves en formation générale des adultes et en formation professionnelle** ne sont pas obligés de porter le masque lorsqu'ils sont assis dans la classe et à l'extérieur. Ils doivent **maintenir une distance de 1,5 mètre dans la classe et porter le masque de procédure dans les aires communes.**

PALIER D'ALERTE – COVID-19

À compter du **lundi 14 juin prochain**, le palier jaune s'appliquera à tous les établissements de la CSSWL ainsi qu'à son centre administratif, conformément au [plan d'assouplissement](#). Ainsi :

- **Le personnel** ne sera plus obligé de porter un masque de procédure, à condition qu'une distance de 2 mètres soit maintenue entre le personnel et les élèves.

CÉRÉMONIES DE REMISE DES DIPLÔMES ET BALS DE FINISSANTS

Les cérémonies de remise des diplômes sont maintenant permises, soit à l'école ou à l'extérieur du site de l'école. Les parents pourront assister à ces cérémonies, mais **le nombre maximal autorisé de 250 personnes comprend les élèves, le personnel et les parents**. Le port du masque ne sera pas obligatoire lorsque les participants seront assis et en bulle familiale. La prise de photos doit se faire en bulle-classe, et chaque finissant doit apporter son propre stylo pour la signature de l'album de finissants.

Puisque la plupart des élèves auront reçu leur première dose du vaccin contre la COVID-19 **en date du 8 juillet, les bals de finissants** seront permis à compter de cette date s'ils sont tenus à l'extérieur ou sous un chapiteau sans mur. **Le nombre de personnes ne doit pas dépasser 250 personnes.**

Chaque établissement transmet à l'heure actuelle son plan concernant la cérémonie de fin d'année à sa communauté.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année scolaire.

Gaëlle Absolonne
Directrice générale

Paolo Galati
Président



450-621-5600
1 866-621-5600
F 450-621-7929

Sir Wilfrid Laurier School Board
235, montée Lesage
Rosemère (Québec)
J7A 4Y6

